



JOURNAL MUNICIPAL

DOLBEAU-MISTASSINI

Décembre 2017 - volume 26 - numéro 3



De gauche à droite, le nouveau conseil municipal de la Ville de Dolbeau-Mistassini : Patrice Bouchard (siège #3), Pierre-Olivier Lussier (siège #2), Guylaine Martel (siège #6), Pascal Cloutier (maire), Marie-Ève Fontaine (siège #1), Rémi Rousseau (siège #4) et Stéphane Gagnon (siège #5)

À NOTER

RAPPEL IMPORTANT

Les inscriptions pour la programmation d'hiver auront lieu les 8, 9, et 10 janvier prochain. **Consulter la section « Programmation des activités » pour connaître tous les détails.**

DÉCEMBRE 2017

SOMMAIRE

PAGE 1

- Actualités municipales
- Rappel important
- Sommaire

PAGE 2

- Mot du maire
- Service en vedette

PAGE 3

- Rappels saisonniers
- Événements à venir

PAGE 4

- Saviez-vous que...
- Dolbeau-Mistassini en images

ACTUALITÉS MUNICIPALES

LE 5 NOVEMBRE DERNIER, VOUS AVEZ ÉLU UNE TOUTE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Outre donner les orientations de développement de la Ville, quels sont les rôles des élus? La Loi sur les cités et villes reconnaît une trentaine de pouvoirs au maire dont notamment celui de présider les réunions du conseil municipal, d'y assurer le décorum et d'y voter ou non. Le maire doit aussi voir à la surveillance et au contrôle de tous les départements et employés de la Ville, aider en cela du directeur général.

Quant aux conseillers, leur implication au sein des comités et

commissions et leur participation aux séances du conseil leur permettent de ratifier ou adopter les recommandations ou décisions et ainsi influencer sur la vie municipale. Concrètement chez nous, il y a une réunion tous les lundis sur un cycle de trois types: une soirée de rencontre avec les groupes, la séance préparatoire et d'orientation et la séance publique. Il y a aussi plus d'une trentaine de comités et commissions à suivre.

Les élus se doivent aussi de participer à des comités régionaux telles

la MRC, la Régie des matières résiduelles, l'Association touristique régionale, etc.

Enfin, le quotidien de l'élu et de sa famille, ce sont tous ces moments où il vous rencontre à l'église, à l'épicerie, au centre commercial, sur la rue, dans les fêtes de quartier, les soirées, les déjeuners et assemblées générales d'organismes. Ainsi, les hommes et les femmes que vous avez choisis pour vous représenter dans le développement de la Ville demeurent branchés sur vos pré-

occupations et intérêts et peuvent répondre à vos questions.

Un des gestes importants posés annuellement par les élus est l'adoption du budget, ce qui détermine le financement des projets et demandes citoyennes. Le public est convié à cette soirée, donc votre présence et vos questions sont souhaitées! La rencontre aura lieu le 18 décembre à 19 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Soyez-les premiers à connaître les projets 2018!

MOT DU MAIRE

DROIT DEVANT



Nous voilà au début d'une nouvelle ère municipale. Je voudrais d'abord vous remercier pour la confiance témoignée. J'entame ce mandat avec humilité, fierté et détermination. Comme vous, je ne crois plus aux promesses creuses des politiciens. Intègre, je n'ai donc pas fait de promesses, j'ai plutôt présenté mes priorités au compte de cinq.

Je travaillerai avec l'ardeur que vous me connaissez à faire de Dolbeau-Mistassini un pôle d'attraction économique en facilitant le développement commercial et industriel. Pour ce faire, nous déplacerons un à un les obstacles et évaluerons la possibilité d'embaucher un commissaire industriel pour nous épauler.

La forêt est au cœur de nos vies et de notre développement collectif. Aussi, je fais une de mes priorités de maintenir et d'accentuer notre leadership forestier. Nous avons l'expertise, le savoir et l'ADN liés à la forêt. Nous pouvons très certainement tabler sur ces acquis pour aller plus loin avec les partenaires forestiers pour positionner la Ville de Dolbeau-Mistassini comme leader en la matière. Mon rôle de premier magistrat est aussi de placer notre ville, ses projets et besoins dans les échiquiers régional et provincial, je m'y appliquerai avec acharnement.

La chaleur du nord du lac... c'est plus qu'un slogan! C'est l'expression parfaite pour décrire l'héritage de nos bâtisseurs et le tissu social en place depuis 125 ans. Cela représente bien la sollicitude et l'entraide vécues ici. Aussi, il importe pour moi que le conseil municipal soutienne et améliore les services de santé et de proximité pour les citoyens âgés, mais aussi pour toute la population.

Nous pouvons être fiers de la qualité de nos installations sportives, culturelles et touristiques. Mais l'offre régionale est grande, nous devons donc nous démarquer suffisamment pour attirer et retenir ici les visiteurs une nuitée ou deux de plus. Nous devons bonifier ce que nous avons et diversifier nos produits touristiques. J'en ai fait ma 4^e priorité de campagne et je sais que je pourrai compter sur les forces vives du milieu pour être créatif, ingénieux et contagieux!

Notre ville peut et doit aller de l'avant, offrir des services de haute qualité tout en respectant la capacité de payer de la population. Je compte sur le professionnalisme et l'amabilité des employés de la Ville pour accueillir vos projets ou demandes et livrer les services municipaux.

J'entreprends ce mandat avec le désir de servir et de travailler en harmonie avec l'équipe de conseillers élus qui sont par ailleurs des gens de grande qualité. Ensemble, nous saurons rester proches de vos préoccupations et à l'écoute. À cet effet, je vous encourage à nous contacter par courriel en utilisant l'onglet nous joindre du site Web de la Ville.

Au plaisir d'échanger!

Pascal Cloutier

SERVICE EN VEDETTE

LES ARÉNAS DE DOLBEAU-MISTASSINI

La glace est belle, les estrades sont propres, mais... qui sont les hommes derrière la qualité du service offert dans les arénas de la ville?

Il s'agit de messieurs Raynald Doucet, Mario Boudreault, Daniel Desrosiers, Alain Routhier et Éric Tremblay. Ces cinq hommes sont supervisés par monsieur Paul Morel, coordonnateur sportif.

Vous avez peut-être aussi croisé monsieur Bertrand Tremblay à l'aréna du secteur Dolbeau? Il vient de prendre sa retraite après 23 années à répondre à vos demandes et à vous sourire. Bonne retraite Bertrand!

Le rôle de l'équipe est d'effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien général des deux arénas. Pensons notamment

à l'entretien de la glace, la lecture des compresseurs et de la température à la surface de la glace, au bon fonctionnement du système de chauffage et de ventilation, à l'entretien ménager des salles des joueurs, des estrades et autres sections des arénas.

Nos hommes voient aussi aux réparations mineures des bâtiments pour vous assurer une expérience agréable et un environnement sécuritaire.

Pouvez-vous imaginer le nombre de pas qu'ils font dans une journée de 10 à 12 heures de travail? La quantité de petits détails qu'ils règlent pour vous satisfaire?

Ces hommes, des passionnés de sport, ne rechignent pas devant l'ouvrage et apprécient votre contact, saluez-les en passant!



Sur la photo du haut, l'équipe des arénas de Dolbeau-Mistassini (en ordre d'ancienneté).
Sur les photos du bas Paul Morel, coordonnateur sportif pour la Ville et Bertrand Tremblay qui a pris sa retraite après 23 années de service.

Bonne retraite Bertrand!



RAPPELS SAISONNIERS

Prévention incendie : Conseils de sécurité pour le temps des fêtes

Décorations lumineuses

- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer, il faut jeter celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Éteignez vos décorations lumineuses dès que vous quittez la maison ou allez au lit. Utilisation d'une minuterie est recommandée.
- Évitez de surcharger vos prises de courant et les cordons de rallonge. Utiliser plutôt une barre d'alimentation.
- Après les fêtes, retirez vos lumières à l'extérieur pour éviter qu'elles ne soient endommagées par les intempéries et le soleil.

Sapins de Noël

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire. Toutefois, si vous optez pour un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.
- Attention! Un arbre trop sec avec des lumières pourrait causer un incendie!
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur.

Cadeaux

- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)

Politique de déneigement

En prévision de l'arrivée de la saison hivernale, le Service des travaux publics tient à vous rappeler quelques points importants :

- Il est interdit de déposer la neige des propriétés sur la voie publique, les trottoirs, les terre-pleins ou les bornes incendie; avisez vos déneigeurs!
- Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les stationnements de la ville pendant la période du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement entre 1 h et 6 h du matin.
- Il appartient au propriétaire d'un terrain privé de prendre les précautions nécessaires pour baliser les limites de son terrain afin de protéger ses arbres, ses arbustes, ses haies ainsi que ses équipements, clôtures et accessoires, lampadaires décoratifs, bollards décoratifs, etc. et éviter ainsi qu'ils soient endommagés. Nous suggérons l'utilisation de balises standards de manière à empêcher les risques de blessures.
- Pour en faciliter le déblaiement, la Ville, ses employés ou les entreprises dont elle a retenu les services à cette fin peuvent projeter, souffler ou déposer la neige recouvrant une voie publique ou un trottoir sur un terrain privé contigu.

Avez-vous demandé votre permis de construction?

Un permis pour construire, rénover, agrandir ou transformer un bâtiment s'avère souvent nécessaire. Ne compromettez pas la légalité de votre projet : assurez-vous de sa conformité avec les règlements d'urbanisme. Pour information, présentez-vous au Service de l'urbanisme au 1100, boulevard Wallberg ou téléphonez au : 418 276-0160, poste 2300.



CALENDRIER MUNICIPAL

ÉVÉNEMENTS À VENIR

DÉCEMBRE 2017

LUN
18

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 19 h

MAR
19

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 16 h 30

MER
20

Spectacle de Noël

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

JANVIER 2018

SAM
13

Spectacle - Chorale Gospel Nôvi

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

LUN 15
DIM 21

Tournoi ronde novice

Lieu : Centre sportif secteur Dolbeau
418 276-0160, poste 2400

SAM
20

Spectacle - Hommage à Joe Dassin avec Benoit Labonté

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

LUN
22

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 19 h

SAM
27

Spectacle - La LNI en tournée

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

FÉVRIER 2018

JEU
01

Spectacle - Vincent Vallières

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

SAM
03

Spectacle - Claudine Mercier

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

VEN 09
DIM 11

Tournoi adultes amateur

Lieu : Centre sportif secteur Mistassini
418 276-0160, poste 2400

SAM
10

Spectacle - Roxane Del et Guy St-Onge (Love, Love, Love)

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

LUN 12
DIM 18

Tournoi Midget CFP

Lieu : Complexe sportif secteur Dolbeau
418 276-0160, poste 2400

LUN
12

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 19 h

VEN
16

Spectacle - Les Charbonniers de l'enfer

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

JEU
22

Spectacle - Peter MacLeod

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

VEN
23

Spectacle - Tocadéo

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

SAM
24

Spectacle - Pygmalion

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

SAM 24
DIM 25

Festiveige

Lieu : Do-Mi-Ski

MARS 2018

JEU 01
DIM 04

Festival de la pêche blanche

Lieu : Centre touristique Vauvert
418 376-3174

JEU
01

Vernissage des Artistes et Artisans en Arts Visuels de la MRC Maria-Chapdelaine

Lieu : Foyer Rio Tinto Alcan (Salle de spectacle)
Heure : 17 h

SAM
03

Spectacle - Martha Wainwright

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

DIM
04

Spectacle - François Bellefeuille

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

VEN 09
DIM 11

Série de hockey régionale

Lieu : Complexe sportif secteur Dolbeau et
Centre sportif secteur Mistassini
418 276-0160, poste 2400

VEN
09

Spectacle - La magie de la chimie

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 14 h

SAM
10

Spectacle - La fièvre du country

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

LUN
12

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 19 h

JEU
15

Spectacle - L'Orangerie

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h



FAITS DIVERS

SAVIEZ-VOUS QUE...

6 choses que vous ne saviez peut-être pas concernant votre ville!

1. L'aréna du secteur Mistassini a été rénové en 2010, l'aréna du secteur Dolbeau, en 2011. Les nouveaux systèmes qui y sont installés nous permettent non seulement de faire une grande économie en eau potable, mais aussi de recycler la chaleur produite par nos systèmes de réfrigération! En effet, la chaleur produite est distribuée par le biais d'un réseau de circulation au glycol, vers les systèmes de ventilation de nos arénas et même de la piscine.
2. Il est toujours possible de louer des heures de glace à un de nos arénas. Que ce soit pour une fête, une rencontre familiale ou avec des amis(es), c'est assurément une belle activité à planifier.
3. Il y a 490 kilomètres de rues et chemins à déneiger à Dolbeau-Mistassini. Pour y arriver, nous avons 12 véhicules, deux sous-traitants, 10 employés de jour et 10 employés sur appel de nuit. Lors d'une bordée moyenne de neige, il faut de 6 à 8 heures pour faire une tournée de déneigement. Le tassement débute dès qu'il y a 50 mm de neige sur les routes et 25 mm sur les trottoirs, et ce, jusqu'à la fin de la précipitation. Rien n'est laissé au hasard!
4. L'entretien de ces routes demande 300 tonnes de sel, 75 tonnes de sel traité au chlorure, 3 000 à 4 000 tonnes d'abrasif, 50 à 100 tonnes de pierres nettes (pour le verglas) et 15 tonnes de chlorure de calcium pour contrer la glace aux inter-sections par hiver.
5. Le livre *Dolbeau-Mistassini dans tous ses sens*, une initiative de la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine, qui s'inscrit dans la programmation des fêtes du 125^e anniversaire de la Ville de Dolbeau-Mistassini est vendu exclusivement à la Librairie Centrale au coût de 40 \$. L'ouvrage d'environ 200 pages, présente l'origine de la majorité des noms de rues de la ville, ainsi que lorsqu'applicable, la logique urbanistique qui sous-tend le choix de ce nom. Des cartes et des photographies viennent aussi bonifier la publication.
6. La participation publique à la prise de décision et à la gestion du territoire et de l'urbanisme sont à la portée de tous les citoyens dolbeissois. La participation aux consultations publiques permet aux citoyens de collaborer avec leurs élus à la prise de décisions et de se prononcer sur la modification de certains objets des règlements municipaux.

Nous vous rappelons qu'il est important de vérifier les avis publics dans les journaux et à l'hôtel de ville. Ils servent à vous informer sur diverses décisions à prendre par le conseil municipal, notamment :

- les modifications à apporter à la réglementation municipale;
- les dérogations mineures;
- les dates de consultations publiques et les dates d'entrée en vigueur des règlements.

Les citoyens désirant s'exprimer sur un sujet quelconque sont invités à communiquer avec les services municipaux ou se présenter aux séances régulières publiques du conseil municipal. Les dates de tenue des séances du conseil sont affichées sur le site Web de la Ville.



PHOTOGRAPHIES

DOLBEAU-MISTASSINI EN IMAGES



Inauguration du Parc Desjardins (rue Dubois)



Service de sécurité incendie, lauréat régional CNESST (organismes publics et coup de coeur)



Lancement du registre des ononymes

Dans l'ordre habituel : La présidente de la Société d'histoire, Stéphanie Ouellet, avec les partenaires : Serge Laprise de Planète 100,3, Daniel Savard de la Ville de Dolbeau-Mistassini, Guylaine Hébert du Comité des spectacles et Gilles Servant de la Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean.